

POUR PLUS D'INFORMATIONS,
RETROUVEZ LA FAQ
CHLOROTHALONIL R471811 SUR
NOTRE SITE INTERNET
syndicat4b.fr

LE CHLOROTHALONIL R471811

Qu'est-ce que le chlorothalonil R471811 ?

Le chlorothalonil est une molécule notamment utilisée dans l'agriculture française pour la culture de céréales, de protéagineux (pois) ou encore de pommes de terre (source : ARS Hauts de France) pour son activité fongicide. Contenu dans plus de 140 produits phytosanitaires, le chlorothalonil a été appliqué des années 1970 à 2020 et est interdit depuis cette date.

Lorsque la substance active du chlorothalonil était appliquée, sa dégradation au contact du sol, par le biais de plusieurs paramètres, entraînant la formation de plusieurs métabolites dont le chlorothalonil R471811.

Pourquoi parlons-nous de cette molécule aujourd'hui ?

De 2020 à 2022, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mené une campagne nationale de mesure sur 157 molécules de produits phytosanitaires et métabolites. Le rapport final publié en avril 2023 a démontré une présence du chlorothalonil R471811 dans plus de 50 % des échantillons analysés.

À compter de juillet 2023, un plan de surveillance renforcé a été mis en place par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le SMAEP 4B

Pourquoi le chlorothalonil R471811 est classé non pertinent depuis avril 2024 ?

Jusqu'au 29 avril 2024, le chlorothalonil R471811 était classé, par mesure de précaution, comme métabolite pertinent. Sa teneur maximale autorisée dans l'eau potable était alors de 0,1 µg/L. Un rapport scientifique publié par l'ANSES en avril 2024 a permis d'enrichir les connaissances sur les effets de ce métabolite permettant ainsi de le classer comme non pertinent et de lui attribuer une valeur indicative dans l'eau potable à maximum 0,9 µg/L.

Cette situation s'est-elle déjà produite avec d'autres métabolites ?

Ce n'est pas la première fois qu'un métabolite est classé pertinent puis après des études complémentaires, déclassé comme non pertinent. En 2022, la même situation s'était produite avec le métolachlore ESA.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SMAEP 4B a déjà dépensé plus de 28 000 € dans son programme analytique pour quantifier le chlorothalonil R471811 en plus des dépenses du contrôle sanitaire pour cette molécule.